

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) regroupe, concerte, représente et offre des services aux artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels. Ses membres proviennent des six MRC de la région et de la ville de Sherbrooke.

Le Conseil collabore et joue un rôle-conseil auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional afin de faciliter la réalisation d'interventions permettant un meilleur développement artistique et culturel régional.

Ce portrait-fiche est le résultat des échanges tenus en commission disciplinaire et constitue le repère signalétique du Conseil de la culture pour le secteur de la Diffusion. Bien que mis à jour régulièrement, nous exhortons les artistes et artisans du milieu culturel à nous signaler toute erreur ou tout nouvel élément à ce document synthèse.

Les diffuseurs

Voici les diffuseurs reconnus par le MCCCCFQ selon la Politique de diffusion des arts de la scène :

Diffuseur majeur :

Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, salle Maurice-O'Bready (1 726 places)

Diffuseurs intermédiaires :

Théâtre Centennial, Université Bishop's (571 places)

Comité culturel Mégantic, auditorium de la polyvalente Montignac (480 places)

Diffuseur spécialisé

Centre d'arts Orford (500 places)

Diffuseurs complémentaires :

Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook : salle style cabaret (150 places) ou style théâtre (200 places)

Les Amis de la musique de Richmond (200 places)

Le P'tit Bonheur de St-Camille (130 places)

Le Centre culturel de Weedon (125 places)

La Chapelle de Lac-Mégantic (100 places) – ouverture à l'automne 2007

Autres

Le Centre culturel d'East Angus (100 places) est maintenant autonome. Il existe également en Estrie une trentaine d'autres diffuseurs et lieux de diffusion non reconnus par le Ministère (à but non lucratif, privés à but lucratif, bars et hôtels) qui offrent différents types de spectacles sans compter les occasions ponctuelles et festivals. Notamment, le Vieux Clocher de Magog (400 places), reconnu par la SODEC en tant que diffuseur spécialisé, celui de Sherbrooke (500 places) sans aucun soutien gouvernemental qui comble le vide d'une salle intermédiaire ainsi que le Granada (1 200 places).

Forces et faiblesses

La profession de diffuseur

- Force : Une direction artistique audacieuse au sein des organismes et chaque diffuseur a sa propre couleur.
Faiblesse : Une méconnaissance généralisée de la profession par les commissions scolaires, les instances municipales et la population en général.

Les lieux

- Force : La spécificité et la diversité des lieux en milieu rural ou semi-rural.
Faiblesse : La méconnaissance de la diversité des lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire par la population en général.
La véritable concurrence est à Montréal.

La programmation

- Force : Une programmation abondante et variée.
Faiblesse : La forte concurrence des événements ponctuels à caractère touristique grand public et gratuits (festivals, fêtes populaires et autres).
L'offre est disproportionnée par rapport à la population de la région.

La situation financière

- Force : L'expertise et l'ingéniosité des diffuseurs en autofinancement et équilibre budgétaire.
Faiblesse : Le sous-financement par rapport aux exigences du rôle du diffuseur.
L'industrie de la diffusion est soutenue par différentes sources de l'État (MCCCFQ, CALQ, SODEC) non harmonisées qui divisent, encourageant l'éparpillement, l'improvisation et parfois, une concurrence malsaine.
À la suite de l'évaluation nationale, l'Estrie a subi une diminution du soutien \$ du MCC par rapport à d'autres régions.

Les ressources humaines

- Force : Le fort engagement des bénévoles et des professionnels.
Faiblesse : Le manque de reconnaissance des exigences de la profession, la surcharge de travail et le manque de relève.

Actions identifiées en priorité par le groupe de travail

- Élaborer une stratégie de sensibilisation afin de faire connaître la profession de diffuseur et ses exigences auprès des employeurs, des agents de spectacles, des commissions scolaires et de la population en général, et particulièrement auprès des instances politiques municipales (ville, municipalité, MRC, CLD).
 - Harmoniser les outils de mesure afin de connaître véritablement le secteur de la diffusion en Estrie afin de répondre clairement à la question « Comment va la diffusion en Estrie? ».
-

Défis à relever

À l'heure où :

- les conditions financières s'avèrent difficiles et précaires;
- l'exercice de la profession est de plus en plus exigeant;
- la concurrence s'intensifie;
- la perspective de la perte des acquis laisse présager des reculs inquiétants.

Les diffuseurs devront continuer de satisfaire, de fidéliser et de développer des publics avec des moyens qui, bien que révisés, demeurent toujours insuffisants.